© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Forums pour l'entourage

Analyse d urine

Par Cat33 Posté le 21/02/2025 à 13h06

Bonjour
Mon fils passe devant la commission médicale le 4 mars
Sur la notification est notifié recherche canabis et il a été contrôlé positif cocaine
Doit le préciser au laboratoire qu il faut aussi cocaine où il s’en tient à la notif ?
Bien cordialement
Karole

3 réponses

Moderateur - 21/02/2025 à 17h40

Bonjour,

Il faut vous conformer à la demande inscrite sur la notification. Il n'est pas rare qu'une commission médicale demande de tester d'autres substances que celles par rapport auxquelles on a été dépisté à l'origine.C'est curieux cependant qu'ils ne demandent pas la cocaïne. Peut-être cette notification est-elle un document automatiquement envoyé à tous sans tenir compte de la drogue d'origine.

Cordialement,

le modérateur.

Lala4444 - 24/02/2025 à 09h00

Bonjour,

Il m'est arrivé la même chose il y a 5 ans environ, donc info un peu datée mais je ne vois pas pourquoi ça aurait changé..
je m'étais posé la même question, au labo ils m'avaient répondu comme la réponse précédente "s'en tenir à ce qui est écrit"
Ils m'avaient précisé que c'était tout à mon avantage (et donc de ne pas insister à poser cette question ailleurs) puisque les tests cocaine sont beaucoup plus chers que les tests cannabis !

Bon courage pour toutes ces démarches, ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver !

Cat33 - 24/02/2025 à 09h29

Merci beaucoup pour vos réponses
On va s’en tenir à la notification alors

Oui pas simple après je me dis que c’est pas plus mal pour ne pas recommencer